

RAPPORT DES DÉCISIONS PRISES LORS DE LA RÉUNION DU CONSEIL DE L'ENSEIGNEMENT POSTSECONDAIRE DU 31 JANVIER 2014

1. Procès-verbal de la réunion du 4 décembre 2013

Proposition (Stuart et Proven) : que le procès-verbal de la réunion du Conseil du 4 décembre 2013 soit adopté.

ADOPTÉ

2. Suspension de programmes du Collège universitaire du Nord (CUN)

Proposition 1 (Schellenberg et Stuart) : que le Conseil approuve la demande du CUN de suspendre le programme de certificat en Civil Engineering/CAD Technology (Co-op) pour l'année 2014 - 2015;

que, dans le cas où on peut susciter suffisamment de demande pour assurer la viabilité du programme en 2015 - 2016, le Conseil encourage le CUN à redémarrer le programme de certificat en Civil Engineering/CAD Technology (Co-op);

que le Conseil demande au CUN de lui présenter, au plus tard le 28 février 2015, une mise à jour des plans pour le programme de certificat en Civil Engineering/CAD Technology.

ADOPTÉ

Proposition 2 (Proven et Webb) : que le Conseil approuve la demande du CUN de mettre fin aux programmes de certificat en Computerized Business Skills, de certificat en Computerized Business/Office Applications et de diplôme d'Administrative Assistant (Office Administration);

que le Conseil demande au CUN de lui présenter une proposition pour la mise à l'essai du programme de certificat d'Office Assistant au plus tard le 31 mars 2014;

que le Conseil demande que tout financement futur du programme de certificat d'Office Assistant provienne de ressources existantes.

ADOPTÉ

Proposition 3 (Storie et Stuart) : que le Conseil approuve la demande du CUN de suspendre les programmes de certificat de Computer Programmer/Analyst, de certificat en Computer Systems Technology et de diplôme en Electrical/Electronic Technology;

que le Conseil encourage le CUN à examiner la faisabilité d'offrir un programme d'Instrumentation Technician lorsque celui-ci se penchera sur l'utilisation future du financement de programmes sans affectation déterminée.

ADOPTÉ

Fonds de prévoyance

Proposition (Webb et Proven) : que le financement de fonctionnement consolidé et réaffecté des programmes suivants : certificat en Computerized Business Skills, certificat en Computerized Business/Office Applications, diplôme d'Administrative Assistant (Office Administration), certificat de Computer Programmer/Analyst, certificat en Computer Systems Technology et diplôme en Electrical/Electronic Technology soit mis en réserve dans un fonds de financement de l'élaboration de programmes collégiaux par le CUN en 2014 - 2015;

que le Conseil demande au CUN de lui présenter au plus tard le 30 avril 2014 un plan préliminaire de l'utilisation prévue du financement réaffecté et de présenter une proposition finale pour la réaffectation de l'ensemble de ce financement au plus tard le 31 mars 2015.

ADOPTÉ

3. Stratégie du CUN pour la refonte et la réorganisation des programmes

Proposition (Webb et Schellenberg) : que le Conseil approuve la demande du Collège universitaire du Nord pour un financement ponctuel de 75 000 \$ de l'enveloppe budgétaire consacrée à la restructuration des systèmes afin de financer la mise sur pied d'une stratégie de refonte et de réorganisation des programmes en 2013 - 2014.

ADOPTÉ

4. Programme d'enseignement de la profession de sage-femme du CUN

1. **Proposition 1 (Proven et Stuart) :** En raison de l'actuelle restructuration du programme d'enseignement de la profession de sage-femme pour permettre d'établir un partenariat avec l'Université du Manitoba :

- A. que le Conseil demande au CUN d'interrompre l'inscription au programme d'enseignement de la profession de sage-femme de quatre ans actuel jusqu'à ce que le partenariat avec l'Université du Manitoba soit mis au point. Il est entendu que les étudiants actuels pourront terminer leur programme d'études;
- B. que le Conseil demande au CUN de lui présenter, au plus tard le 1^{er} septembre 2015, une proposition pour l'offre conjointe (à partir de septembre 2016) du programme d'enseignement de la profession de sage-femme avec l'Université du Manitoba;
- C. que le Conseil avise le ministre de ses décisions concernant les résolutions A. et B. avant leur mise en œuvre.

ADOPTÉ

Proposition 2 (Stuart et Storie) : que le Conseil demande au CUN de lui présenter, au plus tard le 1^{er} mai 2014, une proposition de modification de programme pour permettre l'admission accélérée des professionnels de la santé en exercice au programme d'enseignement de la profession de sage-femme à partir de septembre 2014.

ADOPTÉ

5. Politiques sur les frais de scolarité et les frais de cours

Proposition (Storie et Schellenberg) : que le Conseil approuve les politiques ci-jointes intitulées :

- LEG 2.0 Hausse des frais de scolarité permise;
- LEG 2.1 Frais de cours;
- LEG 2.2 Désignation de programmes de diplôme professionnel et exemption de la hausse des frais de scolarité permise.

ADOPTÉ

6. Réaffectation des fonds d'immobilisations des universités (Université du Manitoba, Université de Brandon, Université de Winnipeg)

Le secrétaire par intérim lit les propositions suivantes :

Proposition (Storie et Proven) : que le Conseil approuve la réaffectation de 270 906 \$ du projet d'amélioration du système d'égouts et de prévention du retour d'eau de l'Université du Manitoba au projet d'élimination de l'amiante et de la moisissure qui se traduit par les totaux révisés suivants :

Élimination de l'amiante et de la moisissure	1 270 906 \$
Amélioration du système d'égouts et prévention du retour d'eau	229 094 \$

ADOPTÉ

Proposition (Proven et Schellenberg) : que le Conseil approuve la réaffectation de 77 000 \$ du projet de remplacement de la toiture-terrasse du centre Knowles Douglas de l'Université de Brandon et de 7 636 \$ du projet des portes du côté nord du pavillon de l'éducation, soit un financement total de 84 636 \$, au projet de remplacement du revêtement de sol.

ADOPTÉ

Proposition (Webb et Stuart) : que le Conseil approuve la réaffectation de 44 571 \$ du projet de restructuration des programmes de sciences infirmières de l'Université de Brandon au projet de laboratoire de simulation clinique.

ADOPTÉ

Proposition (Schellenberg et Stuart) : que le Conseil approuve la réaffectation de 195 000 \$ du projet d'enlèvement des brise-soleil en béton de l'Université de Winnipeg aux projets d'immobilisations suivants :

Système de communication avec le public en cas d'urgence	30 000 \$
Mise à jour des plans de sécurité-incendie pour tous les bâtiments	50 000 \$
Nouveau revêtement de sol dans la bibliothèque	115 000 \$
Total	195 000 \$

ADOPTÉ

7. Financement de Campus Manitoba

Le secrétaire par intérim lit la proposition suivante :

Proposition (Stuart et Storie) : que le Conseil approuve la demande de Campus Manitoba pour un financement de 175 000 \$ de l'enveloppe budgétaire consacrée à la restructuration des systèmes de 2013 - 2014 afin de financer l'initiative de base de données sur le transfert de crédits, à condition de recevoir une lettre d'appui de l'Université de Brandon à cet effet.

ADOPTÉ